

Public concerné

Toute personne participant à l'action de prévention de son entreprise (dirigeants, responsables des ressources humaines, représentants du personnel, membres CSE, animateurs sécurité, médecins, infirmières, assistantes sociales, membres d'un groupe projet, ...).

Objectifs de la formation

Objectif de formation : participer aux choix méthodologiques, d'outil, en fonction de son rôle dans la prévention des risques professionnels pour intégrer la prévention des RPS à la prévention des autres risques professionnels.

Objectifs pédagogiques :

- Différencier les différents types de risques psychosociaux.
- Identifier les facteurs de ces différents types de risques.
- Connaître les effets sur la santé, les conséquences pour l'entreprise.
- Appréhender le cadre législatif et réglementaire de la prévention des RPS.
- Identifier les différents modes d'action en prévention des RPS.
- Identifier les différentes étapes d'une action en prévention des RPS.

Contenu de la formation

- Définition, causes et effets des risques psychosociaux.
- Aspects législatifs et réglementaires de la prévention des risques psychosociaux.
- Étapes des démarches de prévention des risques psychosociaux.
- Démarches d'évaluation, de prise en compte d'une alerte, d'analyse d'accident appliquées aux RPS.

Méthodes pédagogiques utilisées

Méthodes pédagogiques
Exposés.

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

À l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer une attestation de fin de formation